

Un Guide pratique pour les pays contributeurs aux opérations de maintien de la paix

Le 22/03/2019

Voici un guide destiné aux pays contributeurs aux OMP (opération de maintien de la paix) onusiennes ; il détaille et passe en revue - pour la toute première fois en langue française - les étapes pratiques et les démarches à réaliser pour que l'Onu puisse déployer les militaires et policiers francophones dont elle a besoin.

Les donneurs d'ordres : l'Organisation internationale de la francophonie, la DGRIS et l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix, ont mandaté l'Institut THEMIIS qui a réalisé la révision du texte et l'a accueilli dans la collection Stratégies africaines de sécurité.

En voici le sommaire :

A. Processus d'inscription d'une offre de contribution dans le système de préparation de capacités de maintien de la paix (SPCMP/PCRS)

- A.1 Connaître et identifier les besoins de l'ONU*
- A.2 Définir un format de contribution en collaboration avec le DOP*
- A.3 Répondre aux besoins de matériels majeurs*
- A.4 Répondre aux besoins de soutien logistique autonome*
- A.5 Identifier les partenariats possibles*
- A.6 Inscrire l'offre de contribution dans la base PCRS*

B. S'inscrire dans la génération de force

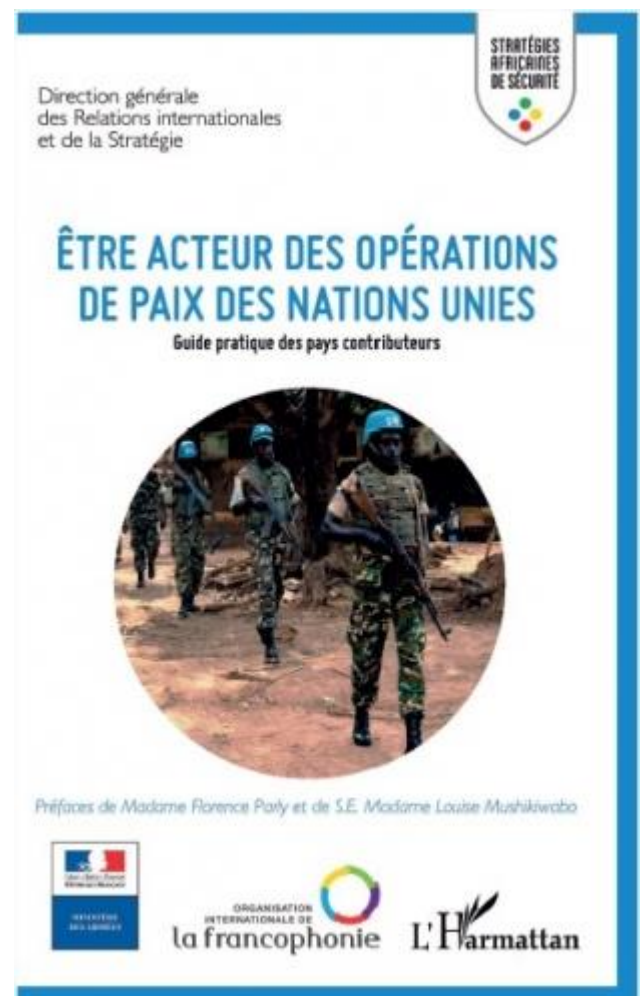
- B.1 Passer de l'inscription dans la base de données PCRS à la contribution à une mission spécifique*
- B.2 Faire reconnaître l'éligibilité de la contribution*
- B.3 Assurer l'adéquation de la contribution avec les besoins de la Mission*

C. Négocier le Mémoire d'accord (MoU)

- C.1 Se préparer pour bien négocier*
- C.2 Modifications de la Déclaration de Caractéristiques de l'Unité (DCU/SUR)*

D. S'engager dans le cadre d'un mandat

- D.1 S'approprier le concept d'opérations (CONOPS)*
- D.2 Exprimer les éventuelles restrictions d'emploi*
- D.3 Maîtriser les règles d'engagement (ROE)*
- D.4 Finaliser la préparation opérationnelle des contingents avant le déploiement*
- D.5 Anticiper l'évaluation des contingents*
- D.6 Préparer et recevoir les visites de contrôle et de vérification*
- D.7 Maintenir les équipes en condition opérationnelle et comportementale*
- D.8 Procéder aux déploiements, redéploiements, rotations et retraits*
- D.9 Gestion des blessés et des décès en mission*



E. Former et préparer un contingent pour un déploiement

E.1 Formation opérationnelle des contingents

E.2 Sensibilisation aux spécificités des OMP et aux attendus comportementaux

E.3 Formation des personnels de soutien

F. Construire un modèle économique soutenable dans la durée

F.1 Evaluer le remboursement des matériels, du soutien autonome et du personnel

F.2 Anticiper le cycle de vie des matériels et le coût de la maintenance

F.3 Anticiper les coûts et les remboursements du soutien autonome

Etre acteur des opérations de paix des Nations-Unies. Guide pratique des pays contributeurs, L'Harmattan, 168 pages, 19 €. Coordination de la rédaction par l'Institut THEMIIS et la représentation militaire et de défense française auprès des Nations unies.

Philippe CHAPLEAU